

<http://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article1188>



Evaluations Grand Oral

- 41.Grand Oral

Date de mise en ligne : mardi 2 février 2021

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits

réservés

Attendus pour l'évaluation du Grand oral en HLP

1/ S'il est utile de disposer d'une grille indicative assurant l'égalité de traitement des candidats, celle-ci doit être adaptée avec le discernement qui convient à l'évaluation de prestations par définition singulières. La diversité et la variété des productions des élèves doivent être prises en compte, au rebours de ce qui constituerait un schéma d'appréciation composé et imposé à l'avance. On doit aussi tenir compte de la jeunesse des élèves et de la difficulté réelle de cette épreuve, en veillant à ne pas faire valoir des exigences démesurées ou mal appropriées.

2/ Les qualités propres de l'énonciation - tenue de la voix, débit, aisance relative - vont toujours de pair avec les éléments conceptuels, démonstratifs, réflexifs. L'évaluation travaille de manière globale, elle confronte sans les dissocier les éléments les plus positifs - la qualité du contenu discursif, jointe à une présentation appropriée - aux éventuelles faiblesses de construction comme de présentation. Aussi les colonnes du barème national indicatif doivent-elles être considérées dans leurs interactions. L'éventuelle éloquence accompagnant le propos de l'élève est indissociable de la qualité intrinsèque de son contenu.

3/ Il sera dans tous les cas possible en particulier d'évaluer la capacité des candidats à :

- [-] mobiliser des connaissances précises (notions, concepts, exemples, etc.) ;
- [-] composer leur discours dans un ordre raisonné, permettant un traitement unifié, et d'une certaine manière abouti, de la question présentée ;
- [-] mesurer le degré de certitude (ou d'incertitude) de leur propos ;
- [-] articuler leur recherche et les perspectives intellectuelles dont ils feront part au jury.